



ACCUEIL DE LOISIRS PÉRISCOLAIRE
PLEUDIHEN – SAINT-HÉLEN – LA VICOMTÉ
- OUVERTURE TOUS LES MERCREDIS SCOLAIRES DU 4/9/2024 AU 2/7/2025 -



L'accueil de loisirs propose à tous les enfants de 3 à 12 ans (**enfant propre obligatoirement**) des activités variées (grand jeu, sortie, sport, création,). Afin de respecter au mieux le rythme de chaque enfant qui nous est confié, il y a 2 tranches d'âges :

- 3-6 ans (maternelle), nommés les « bleus » avec 2 groupes de vies (3-4 ans et 5-6 ans).
- 7-12 ans (élémentaire, collège), nommés les « verts » avec 2 groupes de vies (7-8-9 ans et 10-11-12 ans).

MODALITÉS ADMINISTRATIVES À FAIRE À pleudihen.jeunesse@orange.fr OU DANS L'UNE DES 3 MAIRIES.

- Si votre enfant est scolarisé à Pleudihen, Saint-Hélen, La Vicomté ou fréquente déjà l'accueil de loisirs extrascolaire (vacances scolaires) ou / et périscolaire (mercredis scolaires), merci de remplir uniquement la fiche de présence.
- Si c'est une première présence pour l'année scolaire en cours, merci de télécharger et de remplir la fiche de renseignements (Mairie de Pleudihen sur rance – Vivre – Enfance et jeunesse – Accueil de loisirs) + compléter la fiche de présence.

INSCRIPTION / DÉSISTEMENT.

- Le vendredi au plus tard pour le mercredi qui suit.
- Si désistement après le vendredi, un certificat médical sera exigé dans les 48h pour ne pas être facturé.



ORGANISATION.

- Accueil +, accueil, ½ journée et journée = Pleudihen (école publique, rue de Dinan).

HORAIRES.

PLEUDIHEN			
ACCUEIL +	7h30–9h / 17h15–18h45	ACCUEIL	9h–9h15 / 13h30–13h45 / 17h–17h15
JOURNÉE	9h15–17h (avec repas + goûter)	½ JOURNÉE	9h15–12h* / 13h45–17h (avec goûter)

* Prendre son enfant au restaurant scolaire = Cour du Verger – Rue du Val d'Orient – Pleudihen

TARIFS.

	QUOTIENT FAMILIAL	ACCUEIL + LE CRÉNEAU	ENFANT HABITANT À L'ANNÉE À PLEUDIHEN, ST-HÉLEN, LA VICOMTÉ		ENFANT N'HABITANT PAS À L'ANNÉE À PLEUDIHEN, ST-HÉLEN, LA VICOMTÉ	
			JOURNÉE AVEC REPAS	½ JOURNÉE SANS REPAS	JOURNÉE AVEC REPAS	½ JOURNÉE SANS REPAS
BARÈME A	0 A 575 €	1.00 €	8.55 €	5.60 €	11.45 €	6.80 €
BARÈME B	576 € A 700 €	1.15 €	11.45 €	6.80 €	12.60 €	7.50 €
BARÈME C	701€ A 900 €	1.20 €	12.65 €	7.60 €	13.90 €	8.35 €
BARÈME D	901€ A 1100 €	1.25 €	13.65 €	8.10 €	15.00 €	8.90 €
BARÈME E	1101€ ET +	1.35 €	14.85 €	8.70 €	16.35 €	9.60 €

FACTURATION.

- Montant financier envoyé par courriel ou par courrier postal (si pas de courriel) à la famille à la fin de chaque période (septembre à décembre, janvier à mars, avril à juillet).
- Lieu de paiement = Dans l'une des 3 mairies (Pleudihen, Saint-Hélen, La Vicomté).
- Mode de paiement = Chèque bancaire (mettre à l'ordre du trésor public), chèque CESU, chèque vacances ANCV ou numéraire (uniquement à la mairie de Pleudihen - Merci de faire l'appoint). Facture acquittée sur demande.

INFORMATIONS DIVERSES.

- Possibilité de poursuivre son activité associative du mercredi (remplir l'autorisation parentale : Décharge de responsabilité).
- Pour le 3ème enfant inscrit d'une même famille, même présence (accueil + et / ou ½ journée et / ou journée) sur la totalité de la période = - 50 %.
- En absence de connaissance du quotient familial, le barème E sera appliqué.
- En cas de retard à 18h45, le créneau garderie de votre barème sera multiplié par 5 à chaque ¼ d'heure entamé.
- Interdiction d'apporter des jouets et / ou des objets de valeur pour éviter : Vols, pertes, disputes, détériorations,

RENSEIGNEMENTS.

- Mairie de Pleudihen : José Escanez au 02.96.83.20.20. – 06.68.19.26.42. – pleudihen.jeunesse@orange.fr
- Mairie de Saint-Hélen : 02.96.83.21.55.
- Mairie de La Vicomté : 02.96.83.21.41.